

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 FEVRIER 2009 - 17H30

PROCÈS-VERBAL

Date de convocation : 20 FEVRIER 2009

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. RICCI Pierre - M. PEERSMAN André - M. BRAIZE Alain - Mme TSCHOFEN Béatrice - Mme. LAVERY Joséphine M. MUFFAT Roger Serge - - Mme FAVRE Annie - M. PERSIN Franck: Mme LANVERS Edith - Mme. DUMAS Claudine

Absents et excusés Procurations :

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance M. Alain BRAIZE

Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité

DOMAINE DU BARON

L'architecte Monnet, en charge du dossier de restructuration, du domaine du baron, en salle polyvalente, vient présenter au Conseil Municipal, la première esquisse du projet envisagé.

Une première ébauche de plan est montrée au Conseil Municipal avec une toiture terrasse, et une intégration dans le site afin d'obtenir les observations de chaque élus.

La salle d'animation sera modulable en plusieurs salles, afin de répondre aux différents utilisateurs, et sera d'environ 400 m², l'extérieur serait vitré coté lac, et couvert de bois.

Il est précisé, qu'il ne s'agit que d'une première esquisse

L'architecte rappelle, que la réglementation d'urbanisme en vigueur, ne permet qu'une extension limitée de la shon actuelle de 20 %.

L'architecte prend note des nombreuses observations du Conseil Municipal, pour retravailler son projet, en collaboration avec la commission en charge de ce dossier.

COMPTE ADMINISTRATIF :

Monsieur Serge MUFFAT, 1^{er} Adjoint, prend la présidence de la séance.

Le secrétaire de Mairie et l'adjoint chargé des finances (Emile BREHIER), présentent au Conseil Municipal les comptes 2008 et les résultats de l'exercice.

Il est précisé, que les comptes administratifs de la commune, sont conformes aux comptes de gestion établi par la trésorerie.

Aucune observation n'étant soulevée, les comptes administratifs des différents budgets sont adoptés à l'unanimité.

Ces documents sont consultables en mairie de Montriond.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil se prononce à l'unanimité pour les affectations suivantes des différents budgets

Tableaux consultables en Mairie de Montriond.

BUDGET 2009 :

Monsieur BREHIER Emile, et le Secrétaire de Mairie, en présence de la Trésorière, présentent au Conseil, les budgets 2009, qui prennent en compte les observations formulées par les élus, lors de la discussion budgétaire, du précédent Conseil.

Les budgets présentés n'appellent aucune observation, et sont adoptés à l'unanimité.

Ces documents sont consultables en mairie de Montriond

*** BUDGET COMMUNE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	2 274 654.00 €	2 274 654.00 €
SECTION INVESTISSEMENT	2 114 066.10 €	2 114 066.10 €

*** BUDGET EAU ASSAINISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	475 400.00 €	475 400.00 €
SECTION INVESTISSEMENT	715 678.54 €	715 678.54 €

*** BUDGET TOURISTIQUE**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	1 302 106.67 €	1 302 106.67 €
SECTION INVESTISSEMENT	706 058.56 €	706 058.56 €

BUDGET FORET ET AGRICOLE

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	56 044.13 €	56 044.13 €
SECTION INVESTISSEMENT	47 070.00 €	47 070.00 €

BUDGET PARKING SOUTERRAIN

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	23 200.03 €	23 200.03 €
SECTION INVESTISSEMENT	486 839.68 €	486 839.68 €

BUDGET CCAS (adopté par les représentants du CCAS)

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	8 444.00 €	8 444.00 €
SECTION INVESTISSEMENT	0.00	0.00

Impôts Locaux :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, pour l'année 2009.

	Taux Année 2008	Taux année 2009	Bases	Produit
Taxe d'Habitation	6.53 %	6.53 %	2 019 000.00 €	131 841.00 €
Taxe Foncière sur le bâti	5.52 %	5.52 %	2 056 000.00 €	113 491 00 €
Taxe Foncière sur le non bâti	40.25 %	40.25 %	30 600.00 €	12 317.00 €
Taxe Professionnelle	8.00 %	8.00 %	4 581 000.00 €	366 480.00 €
			TOTAL	624 129.00 €

Subventions :

Centre de formation des apprentis de "Margencel" :

Une participation au frais de formation d'un jeune de Montriond est accordée, pour un montant de 76 €.

Festival du "Lindart" :

Le Conseil accepte le versement direct à l'association, d'une aide de 1 000 €.

Sportif de hauts niveaux :

Suite à une demande de subvention présentée par le club de ski de fond des Gets, pour 2 sportifs de Montriond, le Conseil Municipal a décidé de surseoir à la décision, afin de déterminer la politique à tenir pour le soutien des sportifs et notamment de haut-niveau dans toutes les disciplines..

Madame Béatrice TSCHOFFEN, est en charge de ce dossier, qui sera présenté au prochain Conseil.

SELEQ 74 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les décomptes définitifs des travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public, des secteurs ci-dessous.

Le Conseil, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité les présents décomptes.

Travaux "Les Glières"

Montant des travaux : 163.003,36 Euros

Financement :

Participation SELEQ 74	66 423.16 €
TVA récupérable par le SELEQ	19 907.95 €
Quote Part communale	71 924.58 €
Frais généraux	4 747.67 €

Travaux "Cote du P'Not"

Montant des travaux : 31 419.53 Euros

Financement :

Participation SELEQ 74	7 651.61 €
TVA récupérable par le SELEQ	4 723.59 €
Quote Part communale	18 129.20 €
Frais généraux	915.13 €

PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAU :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, un nouveau dispositif législatif, qui permet à la commune dans les zones "U" du PLU, de faire supporter, une partie des frais occasionnés par l'extension de réseaux publics, ou de voirie, dans le cadre de nouvelle construction, ou de transformation d'une habitation existante.

Les personnes désireuses de plus d'informations peuvent contacter la Mairie.

Le Conseil Municipal, accepte le Principe d'instauration de la Participation Voirie et Réseau (PVR), sur l'ensemble de la commune.

Cette participation sera déterminée, pour chaque zone de la commune, au fur et à mesure des demandes de permis de construire.

PARKING SOUTERRAIN : Domaine privé de la Commune :

Monsieur le Maire indique la nécessité de classer une grande partie de la partie supérieure du parking souterrain, dans le domaine privé de la commune, afin de permettre la réalisation d'éventuelles constructions sur ce dernier, dont la réflexion est conduite par la commission village.

En conséquence, seule la partie aval de ce parking, le long de la départementale, sera ouverte au parking aérien. La partie amont, contre la montagne, ne sera pas accessible aux voitures.

TERRAIN ECOLE :

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'acquisition par la commune des terrains situés en emplacements réservés, près de l'école, une rencontre va être organisée avec les services de la DDE, pour voir les possibilités d'aide financière. Ces terrains ont pour but d'accueillir à court terme des constructions, destinées au logement des habitants permanents.

Un point sur le dossier sera présenté au prochain Conseil Municipal.

ECOLE : Fermeture d'une Classe

Monsieur le Maire fait état d'une réunion à Evian avec l'inspection académique, concernant la fermeture d'une classe à l'école de Montriond, pour la rentrée scolaire 2009.

Malgré les arguments avancés par la municipalité, notamment sur l'arrivée de nouvelles familles par suite de la réalisation de la gendarmerie et des constructions qui vont être réalisées près de l'école, la décision de fermeture de la classe est maintenue.

Monsieur le Maire espère, que la construction de la gendarmerie et de ces nouveaux logements près de l'école, permettra d'ici 2 ans la réouverture du poste supprimé.

Compte rendu des Commission :

Elargissement de la voie communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement de 4 habitations, de prendre conformément à la réglementation, une bande de terre d'une largeur de 1,25 m, pour assurer l'agrandissement de la voie communale n°2 dite de "La Glière, au Dravachet".

Cette opération sera renouvelée, lors de chaque dépôt de permis de construire.

Une réflexion est engagée, sur les possibilités d'élargissement de cette voie, du Dravachet jusqu'à la Glière.

Commission sentier :

Un point sera fait prochainement, sur les possibilités de mieux canaliser les VTT, dans le secteur de l'Elé, afin d'assurer une meilleure sécurité, et une meilleure tranquillité des voisins.

Tourisme :

Une réunion c'est tenue le 5 février pour la formation des groupes de travail suivants :

- Transport
- Signalisation
- Environnement
- Média

Ces groupes sont chargés de faire un état des lieux de l'existant. La question est également posée sur la nécessité de donner un nom à chaque voie et un numéro pour chaque habitation.

Divers :

Feu du Lac :

Monsieur Emile BREHIER et Franck PERSIN, sont en charge de l'organisation des prochains feux du lac avec la commission.

Pêche :

Une réunion a eu lieu avec les représentants de la pêche, pour faire le point sur la population des poissons du lac, son renouvellement, la qualité de l'alevinage, une diminution de cette population ayant été constatée.

Une réflexion est menée sur les raisons de cette raréfaction et les mesures à prendre pour améliorer la situation.

Cette réflexion, porte sur plusieurs axes, développement de la pêche touristique, amélioration de l'alevinage, désenvasage, lutte contre l'envahissement des algues.

C.A.U.E : (convention)

Le Conseil Municipal décide dans le cadre de sa réflexion sur l'aménagement du chef - lieu, de signer une convention avec le Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, pour une participation forfaitaire de 600 €.

Site internet :

Monsieur André PEERSMAM, précise au Conseil Municipal, que le lancement du site internet de la Commune de Montriond, devrait avoir lieu courant mai 2009.

La séance est levée à 20 h 30.